

## **Statement from the Government of Mali**

### **Delivered by Salikou Sanago, Ministre de l'Éducation**

---

Je remercie le Partenariat mondial pour son appui qui nous a permis de faire des progrès très importants dans le développement de notre système éducatif.

Le Mali, poursuivant l'objectif de scolarisation universelle, a décidé de solliciter le Partenariat mondial pour résorber le GAP de financement de son programme 2011-2013. Les allocations pays fixent le plafond pour le Mali à 41.7 millions dollars américain pour la période de son programme alors que le Mali avait sollicité un appui financier 102.3 millions de dollars américains.

Le gap de 60.3 millions de dollars américains, fait l'objet de concertation entre les différents partenaires techniques et financiers. Il est attendu que les agences puissent améliorer leurs contributions dans la perspective de l'amenuisement du gap.

Par ailleurs, pour la période 2011-2013, le fait que la croissance attendue du pays se situe au dessus de 5% du PIB, laisse entrevoir des possibilités plus grandes de mobilisation de ressources internes additionnelles en faveur de l'éducation. Le gouvernement du Mali accorde déjà en 2011, 36,41% du budget récurrent à l'éducation. En 2012 ce pourcentage aura atteint 36,96% alors que l'engagement du Président de la République était de 35% en 2012.

La mobilisation du financement du Partenariat mondial par le Mali va permettre au pays de s'engager davantage à relever un nombre de défis à travers la réalisation d'un train de mesures de réformes.

Au plan général, le Mali s'engage à :

**Mesure 1** : Réduire de manière significative la part de la masse salariale qui doit être supportée par les communautés qui ont créé des écoles communautaires à travers l'affectation d'enseignants dans ces écoles ;

**Mesure 2** : Transférer la plus grande part des ressources publiques d'éducation aux collectivités territoriales (plus de 51% dès 2011).

**Mesure 3** : Assurer une répartition des ressources sur la base des critères simples et d'objectifs pour garantir l'équité et le rattrapage des disparités géographiques ;

**Mesure 4** : Faciliter le déploiement des enseignants dans les zones rurales à travers la mise en place, à partir de 2012, d'une prime d'incitation ;

Plus spécifiquement le Gouvernement a pris les engagements pour :

1. améliorer le temps réel d'apprentissage ;
2. pour abolir le recrutement biennal ;
3. réduire la disparité filles garçons (recrutement de personnel qualifié au niveau central et déconcentré) ;
4. Le Gouvernement a développé des standards nationaux de lecture pour le niveau 1 (1ere et 2eme années) de l'enseignement fondamental ;
5. Le Gouvernement a validé et signé des contrats d'objectifs avec les collectivités territoriales incluant le paiement des salaires, la gestion des fonds pour l'Appui Direct à l'amélioration des Rendements Scolaires (ADARS) et des cantines.

#### **Renforcement des Capacités**

Plusieurs mesures d'accompagnement pour le renforcement des capacités dans les domaines de planification, de gestion des ressources, de suivi de la performance, du contrôle et de l'allocation des ressources financières (au niveau

central et au niveau décentralisé) ont déjà été mises en place de façon cohérente.

**La situation au Nord du Mali**

Environ un millier de maliens, suite aux évènements récents en Lybie sont revenus dans leur pays d'origine, le Mali. La moitié de cet effectif est constituée de jeunes pour lesquels un programme de formation professionnelle doit être mis en place dans les meilleurs délais en vue de leur insertion socioéconomique et prévenir l'insécurité. Ce programme d'insertion requiert des financements additionnels pour lesquels nous sollicitons nos partenaires.

Je vous remercie

Pr. Salikou SANOGO